



Taxe d'apprentissage 2025



master pro assistant réalisateur

Laurence Moinereau

06 83 72 54 52
laurence.moinereau@univ-poitiers.fr

Master professionnel Assistant réalisateur

Le **Master professionnel Assistant réalisateur** a été créé en 2012 par le Département Arts du spectacle de l'Université de Poitiers. Il dépend de l'UFR Lettres et Langues. Il est le seul master en France qui prépare au métier d'assistant réalisateur, paradoxalement méconnu alors qu'il occupe une place centrale dans le déroulement d'un tournage.



Objectif / métier

À l'interface entre production et réalisation, l'assistant prépare et supervise le tournage en s'efforçant de rendre les exigences de la mise en scène compatibles avec les contraintes budgétaires et techniques du projet. Autrefois nommé « chef de plateau », il donne le tempo du tournage et fait le lien entre les membres de l'équipe et le réalisateur. Certains assistants évoluent ensuite vers la direction de production, d'autres vers la réalisation. Le master offre aussi des éléments de formation aux métiers de la régie et du casting, vers lesquels se dirigent une partie des étudiants.



Connaissances

La formation vise l'acquisition des compétences suivantes :

- ⇒ **Une connaissance précise du contexte de production d'un film et du fonctionnement d'un tournage.** Des cours consacrés au droit de l'audio-visuel, au contexte institutionnel, aux mécanismes de la production et aux différents métiers du cinéma sont donnés par des intervenants professionnels. Des cours spécifiques sont consacrés en première année aux métiers de régisseur et de scripte.
- ⇒ **Une pratique des techniques de l'assistant.** Les étudiants sont formés en ateliers au travail sur le scénario, à l'élaboration des documents de travail de l'assistant (dépouillement, plan de travail) et à la maîtrise de logiciels spécialisés. Ils occupent ensuite les postes d'assistants sur des tournages dirigés par un réalisateur professionnel avec une équipe de techniciens professionnels.
- ⇒ **Une capacité à comprendre le processus de création.** Des séminaires d'histoire et d'esthétique du cinéma sont dispensés par des universitaires, enseignants de la filière. Des cours spécifiques sont consacrés en deuxième année au casting et au découpage.



Stages

Un stage d'un mois et demi minimum en mise en scène sur un tournage est effectué en fin de deuxième année, ce qui augmente de façon significative les chances d'insertion professionnelle.

Ils interviennent en 2024 dans le master



Stylianos Pangalos, Jules Zingg (réalisateur), Juliette Maillard, Clothilde Métral, Anthony Moreau, Guillaume Plumejeau, Caroline Ronzon (assistants réalisateur), François Martin Saint Léon (producteur), Damien Grégoire (directeur de production), Alicia Cadot (directrice de casting), Benjamin Cohenca, Matthieu-David Cournot (directeurs de la photographie), David Couturier, Ludovic Pommies (ingénieurs du son), Nicolas Lefebvre, Corentin Vallin (chefs décorateurs), Pierre Cazeaux, Soizic Poences, Cécile Rodolakis (scriptes), Flore Chandès, Jérôme Jardin Balestra (maquilleurs), Delphine Capossela, Marie Frémont (costumières), Baptiste Fayette Nicolaï, Yoann Moreda (régisseurs), Christophe Chaussebourg, Pierre Gattin (électriciens), Sophie Mandonnet (monteuse), Yann Blondel (superviseur VFX).

----- La taxe d'apprentissage : un outil au service de l'insertion professionnelle -----

L'insertion professionnelle des étudiants est la priorité du master. Elle est valorisée tout au long du cursus par le biais des interventions de professionnels, et par le biais des stages. Un stage d'un mois et demi minimum en mise en scène sur un tournage est nécessaire pour valider le diplôme. Des stages optionnels peuvent être effectués en complément.

En choisissant de nous verser votre taxe d'apprentissage, vous contribuerez au développement de cette formation, en nous permettant :

- ⇒ d'acquérir du matériel technique
- ⇒ de multiplier les invitations de professionnels
- ⇒ de financer des déplacements d'étudiants en France ou à l'étranger dans le cadre de la formation



Le logo de votre entreprise figurera sur notre site internet, et sur les documents de communication de la formation. Il sera mis en valeur lors des événements organisés par le master (projection des films réalisés avec les cinéastes invités, partenariat avec les festivals régionaux).



Une newsletter vous sera adressée en janvier 2024 pour vous rendre compte précisément de l'usage que nous avons fait de votre contribution.

----- **Important** -----

La réforme de la taxe d'apprentissage qui a été parachevée par l'entrée en vigueur le 5 septembre 2018 de la Loi Avenir professionnel interdit dorénavant aux entreprises de financer les frais de formation de leurs apprentis sur la partie «Barème», rebaptisée «Solde de la taxe d'apprentissage». Si vous ne choisissez pas de flécher une formation, cet argent tombe dans les «fonds non affectés».

Comment nous verser le solde de votre taxe d'apprentissage ?

→ En indiquant sur la plate-forme Soltea :

Université de Poitiers, UFR Lettres et Langues, Master Arts parcours Assistant réalisateur
UAI de l'UFR Lettres et Langues : **0860990J**

Le virement se fait à destination de l'établissement :

Numéro de SIRET de l'Université de Poitiers : **19860356400375**

IBAN : **FR76 1007 1860 0000 0010 0278 758**

Pour prévenir toute erreur dans le circuit de versement de la taxe, merci de nous confirmer votre versement à :



llpro@univ-poitiers.fr

laurence.moinereau@univ-poitiers.fr